

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Boralex affiche une forte croissance de ses résultats au 3^{ième} trimestre de 2019

Faits saillants

- **Croissance des produits de la vente d'énergie et du BAIIA(A) attribuable aux acquisitions, aux mises en service et à la production accrue des sites comparables**
 - Produits de la vente d'énergie de 92 M\$ (113 M\$)⁽¹⁾, en hausse de 16 % (22 %) sur le trimestre comparable l'an passé
 - BAIIA(A) de 45 M\$ (70 M\$), en hausse de 16 % (39 %) sur le trimestre comparable l'an passé
- **Production totale d'énergie en forte hausse sur l'an passé et en ligne avec la production anticipée⁽²⁾ pour les neufs premiers mois de l'exercice**
 - Pour le trimestre : augmentation de 21 % (28 %) par rapport à 2018 et volume inférieur de 11 % (10 %) à la production anticipée
 - Pour les neuf premiers mois de l'exercice : hausse de 22 % (34 %) par rapport à un an plus tôt et volume en ligne avec la production anticipée
- **Ajout de projets éoliens au Chemin de croissance, augmentation de puissance à une centrale hydroélectrique et développement accéléré dans le secteur de l'énergie solaire aux États-Unis**
 - Ajout de projets éoliens totalisant 27 MW au Chemin de croissance de la Société depuis le début de l'exercice
 - Obtention de contrats pour des projets éoliens équivalents à une puissance installée de plus de 100 MW depuis le début de l'exercice en France dans le cadre des appels d'offres d'avril et d'août
 - Présentation d'une soumission pour des projets d'énergie solaire représentant une puissance installée de 180 MW dans le cadre de l'appel d'offres de septembre dans l'État de New York aux États-Unis
 - Redémarrage le 17 octobre de la centrale hydroélectrique de Buckingham avec une puissance installée de 20 MW comparativement à 10 MW avant les travaux d'optimisation

Montréal, le 7 novembre 2019 - Pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2019, Boralex inc. (« Boralex » ou la « Société ») (TSX : BLX) enregistre une hausse des produits de la vente d'énergie et du BAIIA(A) attribuable autant à la contribution des sites acquis et mis en service au cours des douze derniers mois qu'à l'augmentation des produits de la vente d'énergie provenant des sites comparables.

« Les sites acquis et mis en service au cours des douze derniers mois ont une fois de plus contribué de façon substantielle à nos résultats trimestriels », a fait valoir le président et chef de la direction de Boralex, Patrick Lemaire « Depuis le début de l'exercice, nos sites comparables ont également bien performé en affichant un niveau de production global en hausse sur l'an passé et en ligne avec la production anticipée. »

(1) Les chiffres entre parenthèses indiquent les résultats selon le Combiné, comparativement à ceux obtenus selon IFRS. Voir « Combiné - Mesure non conforme aux IFRS » ci-après.

(2) La production anticipée est calculée pour les sites les plus anciens en fonction des moyennes historiques ajustée des mises en service et des arrêts prévus, et pour les autres sites, à partir des études de productible réalisées.

M. Lemaire a poursuivi en insistant sur l'importance du déploiement du portefeuille de projets de la Société. « Les importants efforts consentis par nos équipes de développement portent fruits puisque nous avons ajouté des projets équivalents à 27 MW au *Chemin de croissance* de la Société et avons remporté des appels d'offres pour des projets totalisant plus de 100 MW depuis le début de l'exercice », a-t-il précisé. « Nous sommes également en attente des résultats pour des projets totalisant 180 MW soumis en septembre dernier dans le cadre d'un appel d'offre aux États-Unis. »

Faits saillants du troisième trimestre

Pour les périodes de trois mois closes le 30 septembre

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) (non audités)	IFRS		Combiné ⁽¹⁾	
	2019	2018	2019	2018
Production d'électricité (GWh) ⁽²⁾	712	590	920	721
Produits de la vente d'énergie et compléments de rémunération	92	79	113	93
BAIIA(A) ⁽¹⁾	45	39	70	51
Résultat net	(36)	(37)	(44)	(37)
Résultat net attribuable aux actionnaires de Boralex	(29)	(31)	(37)	(31)
Par action (de base et dilué)	(0,32 \$)	(0,40 \$)	(0,41 \$)	(0,40 \$)
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	58	17	54	10
Marge brute d'autofinancement ⁽¹⁾	35	23	31	15

⁽¹⁾ Se référer à la rubrique Mesures non conformes aux IFRS dans le rapport intermédiaire du troisième trimestre de 2019 disponible sur les sites web de Boralex (boralex.com) et de SEDAR (sedar.com).

⁽²⁾ Le volume de production du site NRWF pour lequel Boralex a reçu une compensation financière, à la suite des limitations de production d'électricité demandées par l'IESO, a été inclus dans la production d'électricité puisque la Direction considère cette production pour évaluer la performance de la Société. Ce changement facilite la corrélation entre la production d'électricité et les produits de la vente d'énergie et compléments de rémunération.

Au troisième trimestre de 2019, la production a atteint 712 GWh (920 GWh), en hausse de 21% (28 %) comparativement aux 590 GWh (721 GWh) du trimestre correspondant de 2018. Excluant la contribution des sites mis en service au cours de la dernière année, la production des sites comparables, a augmenté de 9 % (7 %), compte tenu de meilleurs résultats à la fois pour les secteurs éolien et hydroélectrique. En France, des conditions de vent davantage favorables ont prévalu au cours du troisième trimestre de 2019 comparativement à la même période de l'an dernier. Ainsi, le volume de production des parcs éoliens comparables est de 30 % supérieur à la valeur atteinte un an plus tôt. Au Canada, les conditions de vent ont été moins favorables que l'an dernier, ce qui a mené à un recul de 9 % (7 %) du volume de production des sites éoliens comparables.

La production d'énergie du trimestre est de 11 % (10 %) inférieure à la production anticipée, un résultat attribuable tant au secteur éolien en France et au Canada qu'au secteur hydroélectrique. Toutefois, pour les neuf premiers mois de l'exercice, la production d'énergie est en ligne avec la production anticipée.

Pour la période de trois mois close le 30 septembre 2019, les produits générés par la vente d'énergie s'élèvent à 92 M\$ (113 M\$), en hausse de 13 M\$ (20 M\$) ou 16 % (22 %) comparativement aux résultats du trimestre correspondant de 2018. Cette augmentation est à la fois attribuable à l'expansion de la base opérationnelle de la Société depuis le 1^{er} juillet 2018 et à la production accrue des parcs éoliens français compte tenu des conditions de vent plus favorables qu'au trimestre correspondant en 2018.

Pour le troisième trimestre de 2019, la Société enregistre un BAIIA(A) consolidé de 45 M\$ (70 M\$), en hausse de 6 M\$ (19 M\$) ou 16 % (39 %) par rapport au trimestre correspondant de 2018. Cette augmentation découle de la hausse des produits générés par la vente d'énergie tel que mentionné précédemment.

Au global pour la période de trois mois close le 30 septembre 2019, Boralex a enregistré une perte nette de 36 M\$ (44 M\$), contre une perte nette de 37 M\$ pour la période correspondante de 2018. Comme détaillé dans le tableau ci-dessus, il en résulte une perte nette attribuable aux actionnaires de Boralex de 29 M\$ (37 M\$) ou 0,32 \$ (0,41 \$) par action (de base et dilué), comparativement à une perte nette attribuable aux actionnaires de Boralex de 31 M\$ ou 0,40 \$ par action (de base et dilué) un an plus tôt.

Faits saillants de la période de neuf mois close le 30 septembre

Pour les périodes de neuf mois closes le 30 septembre

	IFRS		Combiné ⁽¹⁾	
	2019	2018	2019	2018
<small>(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) (non audités)</small>				
Production d'électricité (GWh) ⁽²⁾	3 005	2 462	3 866	2 875
Produits de la vente d'énergie et compléments de rémunération	385	326	475	371
BAIIA(A) ⁽¹⁾	259	200	327	233
Résultat net	(20)	(47)	(28)	(47)
Résultat net attribuable aux actionnaires de Boralex	(13)	(39)	(21)	(39)
Par action (de base et dilué)	(0,15 \$)	(0,51 \$)	(0,24 \$)	(0,51 \$)
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	236	179	251	182
Marge brute d'autofinancement ⁽²⁾	191	121	212	125
	Au 30 Sep.	Au 31 Dec.	Au 30 Sep.	Au 31 Dec.
Total de l'actif	4 679	4 776	5 350	5 434
Emprunts, incluant les emprunts non courants et la part à moins d'un an des emprunts	3 132	3 271	3 702	3 855

⁽¹⁾ Se référer à la rubrique Mesures non conformes aux IFRS dans le rapport intermédiaire du troisième trimestre de 2019 disponible sur les sites web de Boralex (boralex.com) et de SEDAR (sedar.com).

⁽²⁾ Le volume de production du site NRWF pour lequel Boralex a reçu une compensation financière, à la suite des limitations de production d'électricité demandées par l'IESO, a été inclus dans la production d'électricité puisque la Direction considère cette production pour évaluer la performance de la Société. Ce changement facilite la corrélation entre la production d'électricité et les produits de la vente d'énergie et compléments de rémunération.

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2019, la production a atteint 3 005 GWh (3 866 GWh), une hausse de 22 % (34 %) comparativement aux 2 462 GWh (2 875 GWh) de la période correspondante de 2018. Excluant la contribution des sites acquis ou mis en service, la production des sites comparables a augmenté de 6 % compte tenu de meilleurs résultats à la fois pour les secteurs éolien et hydroélectrique. Les sites éoliens comparables enregistrent de meilleurs résultats tant en France qu'au Canada, soit un volume de production en hausse de 4 % (5 %) pour les neuf premiers mois de 2019 par rapport à l'an dernier.

Pour les neuf premiers mois de 2019, les produits générés par la vente d'énergie s'élèvent à 385 M\$ (475 M\$), en hausse de 59 M\$ (104 M\$) ou 18 % (28 %) par rapport à la période correspondante de 2018. Cette croissance est notamment attribuable à la hausse résultant de la contribution des sites éoliens acquis et mis en service depuis le début de l'exercice 2018 et à la hausse du volume de production des actifs comparables des secteurs tant éolien qu'hydroélectrique.

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2019, le BAIIA(A) consolidé s'élève à 259 M\$ (327 M\$), en hausse de 59 M\$ (94 M\$) ou 29 % (40 %) par rapport à la période correspondante de 2018. Cette augmentation découle principalement de la hausse des produits générés par la vente d'énergie tel que mentionné précédemment. Au nombre des autres éléments qui ont eu un effet favorable, mentionnons l'entrée en vigueur de la norme IFRS 16 - Contrats de location pour 9 M\$ (10 M\$).

Pour les neuf premiers mois de 2019, Boralex déclare une perte nette de 20 M\$ (28 M\$) contre une perte nette de 47 M\$ pour la même période un an plus tôt. La perte nette attribuable aux actionnaires de Boralex s'élève ainsi à 13 M\$ (21 M\$) ou 0,15 \$ (0,24 \$) par action (de base et dilué), comparativement à une perte nette attribuable aux actionnaires de Boralex de 39 M\$ ou 0,51 \$ par action (de base et dilué) un an plus tôt. L'écart favorable de 26 M\$ (18 M\$) ou 0,36 \$ (0,27 \$) par action (de base et dilué) par rapport aux neuf premiers mois de 2018 s'explique par la somme des éléments énumérés précédemment.

Perspectives

Le 18 juin 2019, la Direction de Boralex a dévoilé le plan stratégique qui guidera ses actions en vue d'atteindre ses objectifs financiers pour 2023. Ce plan s'inscrit en continuité des actions entreprises jusqu'à maintenant dans des secteurs à fort potentiel de croissance et pour lesquels la Société a développé une solide expertise. Il comprend également des initiatives complémentaires dans une perspective de diversification et d'optimisation des activités et des sources de revenus.

Le plan s'articule autour de quatre orientations principales et de trois objectifs financiers. Il découle d'une analyse rigoureuse du marché et des tendances dans le secteur des énergies renouvelables. Il s'inscrit également dans l'optique où une profonde et rapide transformation de l'industrie est en cours, en raison notamment des nombreuses innovations technologiques.

LE PLAN STRATÉGIQUE EN UN COUP D'ŒIL	
Orientations	Objectifs financiers 2023
<p>Croissance Poursuivre le développement des activités dans les marchés de l'Europe et de l'Amérique du Nord, où la Société est déjà présente et qui offrent un fort potentiel de croissance pour les énergies renouvelables.</p> <p>Diversification Accroître notre présence dans le secteur de l'énergie solaire et prendre part au développement du marché du stockage d'énergie.</p> <p>Clientèle Adopter de nouveaux modèles d'affaires visant la vente d'énergie directement à des entreprises consommatrices d'électricité et la prestation de services complémentaires.</p> <p>Optimisation Maximiser les synergies et optimiser les coûts au sein de l'entreprise ainsi que diversifier nos sources de financement.</p>	<p>Flux de trésorerie discrétionnaires Obtention de flux de trésorerie discrétionnaires entre 140 M \$ et 150 M \$ en 2023, ce qui équivaudrait à une croissance annuelle composée d'environ 20 % pour la période 2018-2023.</p> <p>Dividende Versement d'un dividende ordinaire qui équivaut à un ratio de distribution de 40 % à 60 % des flux de trésorerie discrétionnaires.</p> <p>Puissance installée Développement du portefeuille d'actifs énergétiques pour atteindre une puissance installée brute gérée par la Société de plus de 2 800 MW en 2023.</p>

Pour réussir la mise en œuvre de son plan stratégique et atteindre ses objectifs financiers, la Société s'appuie sur sa solide expertise en matière de développement de projets de petite et moyenne taille, ce qui constitue un avantage clé pour tirer parti des occasions qui se présentent dans des marchés de plus en plus concurrentiels, notamment celui de l'énergie solaire.

Boralex déploie son plan stratégique en s'appuyant sur le potentiel de croissance offert par les marchés où elle exerce ses activités. Le secteur éolien demeure le principal vecteur de croissance et compte pour 88 % de la puissance installée de Boralex au 30 septembre 2019. Selon les analyses effectuées, il représente un marché potentiel global de 10 875 MW pour la Société alors qu'elle dispose d'un portefeuille de projets à divers stades de développement pour un total de 2 375 MW. Quant au secteur de l'énergie solaire, le marché potentiel est de l'ordre des 20 000 MW. La Société entend y accroître sa présence de façon substantielle, son portefeuille de projets dans ce secteur est de 630 MW au total.

Depuis la fin de la période de trois mois terminée le 30 septembre 2019, les travaux d'agrandissement à la centrale hydroélectrique de Buckingham ont été complétés et le redémarrage de cette centrale qui compte maintenant 20 MW de puissance installée, soit le double des 10 MW avant les travaux, a été effectué le 17 octobre dernier. Cette mise en service porte ainsi la puissance installée à 2 016 MW. À court terme, les projets en construction ou qui ont obtenu les autorisations requises avant de procéder à la construction représentent un ajout de 82 MW à la puissance installée, qui passera ainsi de 2 016 MW à 2 098 MW d'ici la fin de 2021.

Afin que la mise en œuvre du plan stratégique se traduise par une croissance disciplinée, tout en créant de la valeur pour les actionnaires, la Direction de Boralex suit l'évolution des trois critères retenus comme objectifs financiers.

Au 30 septembre 2019, les flux de trésorerie discrétionnaires s'élevaient à 96 M\$ sur la base des douze derniers mois. Il s'agit d'une augmentation de 64 % par rapport aux 59 M\$ enregistrés au cours de l'exercice 2018. Cette amélioration est attribuable à de meilleurs résultats opérationnels et la contribution des sites acquis et mis en service au cours de la dernière année.

Le dividende versé aux actionnaires au 30 septembre 2019, équivalait à un ratio de distribution de 61 % sur la base des douze derniers mois. L'augmentation des flux de trésorerie discrétionnaires depuis le début de 2019 a permis de se rapprocher du ratio de distribution cible de 40 % à 60 %.

Enfin, à la fin du troisième trimestre de 2019, la puissance installée de Boralex s'élevait à 2 006 MW, en hausse de 64 MW depuis le début de l'exercice, compte tenu de la mise en service de trois parcs éoliens et d'une centrale hydroélectrique. Par ailleurs, la Société a amorcé l'exercice 2019 avec une puissance installée additionnelle de 285 MW en France et de 201 MW au Canada par rapport à un an plus tôt, compte tenu des mises en service et des acquisitions réalisées en 2018 dans le secteur éolien. Ces sites contribueront aux résultats de la Société pour l'ensemble de l'exercice en cours.

Déclaration de dividendes

Le conseil d'administration de la Société a autorisé et déclaré un dividende trimestriel de 0,1650 \$ par action ordinaire. Ce dividende sera versé le 16 décembre 2019 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 29 novembre 2019. Boralex désigne ce dividende comme étant un « dividende déterminé » en vertu du paragraphe 89 (14) de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada) et de toutes les dispositions législatives provinciales applicables aux dividendes déterminés.

À propos de Boralex

Boralex développe, construit et exploite des sites de production d'énergie renouvelable au Canada, en France, au Royaume-Uni, et aux États-Unis. Un des leaders du marché canadien et premier acteur indépendant de l'éolien terrestre en France, la Société se distingue par sa solide expérience d'optimisation de sa base d'actifs dans quatre types de production d'énergie - éolienne, hydroélectrique, thermique et solaire. Boralex s'assure d'une croissance soutenue grâce à son expertise et sa diversification acquises depuis près de 30 ans. Les actions de Boralex se négocient à la Bourse de Toronto sous le symbole BLX. Pour de plus amples renseignements, visitez www.boralex.com ou www.sedar.com. Suivez-nous sur Facebook, LinkedIn et Twitter.

Mise en garde à l'égard d'énoncés prospectifs

Certaines déclarations contenues dans ce communiqué, incluant celles ayant trait aux résultats et au rendement pour des périodes futures, au plan stratégique, au modèle d'affaires, à la stratégie de croissance, à la diversification des revenus, à l'optimisation, au développement dans le secteur solaire et du stockage, à l'élargissement de la clientèle cible à travers la signature de contrats directement avec des entreprises consommatrices d'électricité, aux ventes de participations minoritaires et aux objectifs financiers 2023, constituent des déclarations prospectives fondées sur des prévisions actuelles, au sens des lois sur les valeurs mobilières.

Boralex tient à préciser que, par leur nature même, les déclarations prospectives comportent des risques et des incertitudes et que ses résultats, ou les mesures qu'elle adopte, pourraient différer significativement de ceux qui sont indiqués ou sous-entendus dans ces déclarations, ou pourraient avoir une incidence sur le degré de réalisation d'une projection ou d'une information financière prospective.

Les principaux facteurs pouvant entraîner une différence significative entre les résultats réels de la Société et les informations financières prospectives ou attentes formulées dans les déclarations prospectives incluent, mais non de façon limitative, l'effet général des conditions économiques, les fluctuations de diverses devises, les fluctuations des prix de vente d'énergie, la capacité de financement de la Société, la concurrence, les changements dans les conditions générales du marché, les réglementations affectant son industrie, les litiges et autres questions réglementaires liées aux projets en exploitation ou en développement, ainsi que certains autres facteurs énumérés dans les documents déposés par la Société auprès des différentes commissions des valeurs mobilières.

À moins d'indication contraire de la Société, les déclarations prospectives ne tiennent pas compte de l'effet que pourraient avoir sur ses activités, des transactions, des éléments non récurrents ou d'autres éléments exceptionnels annoncés ou survenant après que ces déclarations soient faites. Aucune assurance ne peut être donnée quant à la concrétisation des résultats, du rendement ou des réalisations, tels qu'ils sont formulés ou sous-entendus dans les déclarations prospectives. Le lecteur est donc prié de ne pas accorder une confiance exagérée à ces déclarations prospectives.

À moins de n'y être tenue en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables, la direction de Boralex n'assume aucune obligation quant à la mise à jour ou à la révision des déclarations prospectives en raison de nouvelles informations, d'événements futurs ou d'autres changements.

Les données exprimées en pourcentage sont calculées à partir de montants en milliers de dollars.

Combiné - Mesure non conforme aux IFRS

Le Combiné (« Combiné ») présenté ci-dessus ainsi que dans le rapport de gestion de la Société résulte de la combinaison de l'information financière de Boralex inc. (« Boralex » ou la « Société ») établie selon les normes IFRS et de celle portant sur la quote-part des Participations. Les Participations représentent des investissements significatifs de Boralex, et bien que les normes IFRS ne permettent pas de consolider leur information financière au sein de celle de Boralex, la Direction considère que le Combiné est une donnée utile pour évaluer la performance de la Société. Afin d'établir le Combiné, Boralex a d'abord préparé ses états financiers ainsi que ceux des Participations selon les normes IFRS. Ensuite, les postes Participations dans des Coentreprises et entreprises associées, Quote-Part des profits (pertes) des Coentreprises et entreprises associées et Distributions reçues des Coentreprises et entreprises associées sont remplacés par la part respective de Boralex (allant de 50,00 % à 59,96 %) dans tous les postes aux états financiers des Participations (c'est-à-dire les revenus, les dépenses, l'actif, le passif, etc.). Veuillez consulter la rubrique Mesures non conformes aux IFRS pour de plus amples renseignements dans le rapport intermédiaire du troisième trimestre de 2019.

- 30 -

Renseignements :

Médias

Julie Lajoie
Conseillère principale,
Communications corporatives
Boralex inc.
514 985-1327
julie.lajoie@boralex.com

Relations avec les investisseurs

Stéphane Milot
Directeur,
Relations avec les investisseurs
Boralex inc.
514 213-1045
Stephane.milot@boralex.com

Source : Boralex inc.